

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE DU BUREAU DIRECTEUR DU 22 AVRIL 2020

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

## Membres présents (7)

Michel EDIAR (Président)  
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général)  
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)  
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)  
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe)  
Valérie BERGER-CAPBERN  
Thierry VERMEERSCH

## Membres invités (2)

Sylvie MARCHESIN  
Benjamin CLEMENT-AGONI

## Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

**Le Président ouvre la séance à 19h15** et propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

### 1. Approbation du compte-rendu du Bureau directeur exceptionnel du 26/03/2020

Le compte-rendu du Bureau directeur exceptionnel du 26/03/2020 est adopté à l'unanimité.

### 2. Calendriers des compétitions 2020 et 2021

Le Président donne la parole à Sylvie MARCHESIN et à Benjamin CLEMENT-AGONI pour présenter au Bureau directeur une proposition de calendrier pédestre national 2021 prenant en compte les demandes de report des événements 2020. Ce nouveau calendrier essaye de tenir compte à la fois des demandes issues des clubs ayant vu leur événement annulé en 2020 et souhaitant le reporter (*en italique*), mais aussi les souhaits des clubs pour lesquels l'événement figurait déjà au calendrier national 2021. Concernant les 3 Jours de Pâques, au vu des demandes conflictuelles émanant des organisateurs de ceux-ci en 2020 et en 2021, le Bureau directeur décide de mandater Thierry VERMEERSCH pour tenter de trouver un compromis en discutant avec les deux parties.

Proposition de calendrier 2021 actualisé :

- 27-28 mars - Nationale Nord-Est MD et LD - 5402GE - Nancy (*report de 2020*)
- 17-18 avril - Nationale Sud-Ouest MD et LD - 1905NA - Brive (*report de 2020*) et Nationale Nord-Ouest LD et MD - 5907HF - Raismes
- 13-16 mai - CFC, CFMD, CFRS - CD42/CD03 (*weekend de l'Ascension*) lieu à préciser autour de Roanne - la Loge des gardes (*report de 2020*)
- 12-13 juin - CF LD et CF relais de Catégorie - 5703/5407GE - Saint Quirin/ Walscheid (*report de 2020*)
- 10-11 juillet ou dans la semaine du 14 Juillet - Nationale Sud-Est LD et MD - CD73 - La Plagne (*report de 2020*)
- 18 au 23 juillet - O'France 2021 - 2109/3914BF - Moirans en Montagne
- 21-22 août - Nationale Sud-Est - 1307PZ - Vars (décalage de date)
- 28-31 octobre - CF Nuit, CF Sprint, CNE - 4504CE- Orléans Ormes Ingré St Jean-de-Braye

Pour le calendrier de la course d'orientation à VTT la proposition de calendrier 2021 émanera de sous-commission ad hoc.



Afin de pouvoir informer les organisateurs, le Bureau directeur mandate le Secrétaire général pour organiser le plus rapidement possible une consultation du Comité Directeur sur cette proposition de calendrier pédestre 2021.

Le Bureau directeur considère également important d'obtenir un report quasi systématique des autorisations d'accès aux terrains déjà obtenues pour faciliter le report des manifestations d'une année sur l'autre (2020 à 2021 et 2021 à 2022). La crainte de perdre de telles autorisations a été évoqué à la fois par le TAD et par le Club de Colmar parmi les points contribuant à ne pas souhaiter décaler d'un an leur manifestation. Le Bureau directeur mandate donc le Secrétaire général pour faire remonter ce point via le CNOSF afin d'essayer d'obtenir une directive ministérielle dans ce sens.

Le Secrétaire général soulève également la question de la rotation des Nationales, sachant que normalement en 2022, auraient dû avoir lieu en avril les Nationales Sud-Ouest et Nord-Est et en juin, les Nationales Nord-Ouest et Sud-Est. Du fait de la nouvelle proposition de calendrier 2021 où la zone Sud-Est voit ses nationales décalées en été, il propose de décaler d'un an la rotation habituelle et que se tiennent en avril 2022, les Nationales Sud-Est et Nord-Ouest et en juin 2022, les nationales Nord-Est et Sud-Ouest. Ceci permettra en outre de régulariser une erreur dans la rotation non détectée dans le compte rendu du comité directeur du 1<sup>er</sup> février et figurant de ce fait dans le dossier de candidature des manifestations pédestre 2022.

Le Bureau directeur décide de soumettre également ce point au Comité Directeur par vote électronique.

Par ailleurs, le Secrétaire général indique qu'une réunion téléphonique a eu lieu entre les parties prenantes de OOCup 2020 prévue du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août. De façon à se donner le plus de recul possible, la décision de maintien ou de report se prendra en juin et au plus tard le 25 juin. Si report il devait y avoir cela serait sur 2021 et des premières discussions ont eu lieu avec les organisateurs de O'France 2021 pour synchroniser les évènements.

### **3. Création d'un groupe de travail « Reprise des activités de course d'orientation »**

Le Président propose au Bureau directeur la création d'un groupe de travail, qui pourrait être piloté par le médecin fédéral, et qui aurait pour mission d'émettre des préconisations en direction des structures au moment où la reprise des activités de course d'orientation sera possible en accord avec les mesures gouvernementales. Ce groupe serait animé par le médecin fédéral et composé du DTN, du Secrétaire général, de Thierry VERMEERSCH (membre de la commission Jeunes et responsable du Haut Niveau) et un appel va être lancé à Joël POULAIN pour ses compétences médicales et aux autres membres du Comité Directeur disponibles pour travailler dans ce groupe, sachant que la première réunion de ce groupe serait à mettre en place dès la semaine prochaine. Le Bureau directeur approuve cette proposition.

Dans ce même cadre de reprise des activités après le confinement, le DTN informe le Bureau directeur d'une première réflexion à l'initiative du CNOSF visant à proposer des activités sportives en complément de la reprise des classes par petits groupes. Après discussion, le Bureau directeur note que la FFCO n'a pas la capacité à gérer ce type d'initiative, car les clubs ne disposent en général pas des éducateurs sportifs aptes à intervenir en autonomie dans le cadre scolaire. Le Bureau directeur considère que la priorité doit aller à la reprise de la vie des clubs.

### **4. Annulation O'Camp 2020**

Valérie BERGER-CAPBERN demande Bureau directeur la possibilité d'annuler O'Camp, prévu début août 2020, au vu du nombre très faible d'inscrits et de la difficulté à anticiper l'avenir proche dans le contexte actuel.

Après réflexion, le Bureau directeur valide l'annulation d'O'Camp 2020.

### **5. Elections fédérales : proposition de report en mars 2021**

Le Président informe le Bureau directeur que le Mouvement Sportif Français et le CNOSF ont fait un travail avec le Ministère des Sports pour envisager le report des élections fédérales à mars 2021 au lieu de l'automne, et que cela s'avère possible juridiquement. En ce qui nous concerne, nos statuts prévoyant un mandat de 4 ans, l'Assemblée Générale électorale doit se tenir avant le 26 mars 2021, soit le 20-21 mars 2021.

Après réflexion sur la pertinence à repousser les élections en mars 2021 pour notre fédération, le Bureau directeur note que cette solution pourrait permettre de donner plus de temps pour élaborer le projet fédéral pour la prochaine olympiade et ainsi associer à l'Assemblée Générale du 21 novembre 2020 devant approuver les comptes de l'exercice 2019, une réunion des Présidents de ligue pour travailler sur ce sujet.

Le Bureau directeur décide de solliciter l'avis des Présidents de Ligue sur cette question. Le Secrétaire général se charge de prendre contact avec ceux-ci pour les interroger sur la proposition de ce nouveau schéma : une Assemblée Générale ordinaire sur l'exercice 2019 associée à une conférence des Présidents de ligues les 21-22 novembre 2020 et une Assemblée Générale électorale pour l'olympiade 2021-2024, les 20-21 mars 2021.

Suite à cette consultation, le Comité Directeur sera invité à se prononcer par vote électronique.



## **6. CNOSF : référencement des clubs (portail « Mon Club près de chez moi ») et action Passerelle**

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur du projet de portail « Mon club près de chez moi », développée par la société Besport à la demande du CNOSF. Ce portail est destiné à recenser l'ensemble des clubs sportifs français, rattachés à une fédération sportive. Cette démarche est gratuite pour l'ensemble des fédérations et 80 % de celles-ci y sont actuellement recensées. Le Secrétaire général informe le Bureau directeur qu'il a pris contact avec Besport pour inclure la FFCO dans ce dispositif. Une fois la page de chaque club créée sur un modèle assez similaire à celui d'un compte Facebook, celui-ci devra la faire vivre s'il souhaite s'en servir pour attirer de nouveaux pratiquants.

Par ailleurs le CNOSF, souhaitant augmenter la pratique sportive des enfants en club, veut favoriser la passerelle entre l'école et les clubs et ainsi favoriser l'adhésion des jeunes dans l'association en offrant à tous les CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL, la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération « Carte Passerelle : sport scolaire – sport en club ». Cette action aurait lieu du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 2020, avec 3 séances d'initiation gratuite maximum par club, et le CNOSF assurerait une couverture assurantielle gratuite. Pour déployer ce dispositif, le CNOSF a choisi de s'appuyer sur la plateforme digitale de géolocalisation « Mon club près de chez moi ».

L'expérimentation s'étant révélée très positive en termes de nouveaux jeunes licenciés suite aux initiations gratuites le Bureau directeur suggère que les clubs s'en saisissent.

## **7. Demandes de subventions ANS**

Le Bureau directeur est informé d'un premier retour sur les demandes de subventions ANS, sachant que la date limite de dépôt des dossiers est le 24/04/2020. Une quarantaine de dossiers sont déjà arrivés. Ils sont pour le moment traités administrativement par le secrétariat fédéral quasiment en temps réel.

Le Bureau directeur prend note que cette action suit son cours très normalement.

## **8. Réunion en vidéoconférence des fédérations non-olympiques du 14/04/2020**

Le Secrétaire général fait part au Bureau directeur de la réunion en vidéoconférence du 14/04/2020 des fédérations non-olympiques. Celle-ci a essentiellement traité de points en rapport avec la crise sanitaire actuelle. Le CNOSF recommande aux fédérations de bien informer les structures des aides possibles pour les clubs et de justifier les annulations de compétitions après la date du 11 mai, cela pour éviter toute contestation.

Une discussion a également eu lieu sur le projet de charte de bonne conduite entre fédérations. Elle a buté sur la pratique en club multisports sans aucune affiliation vers les fédérations délégataires.

Le Bureau directeur en prend note.

## **9. Réactualisation du budget fédéral 2020**

Le Trésorier et son adjointe présentent au Bureau directeur un point de réactualisation du budget fédéral 2020, tenant compte de la baisse des redevances et ressources suite à la crise sanitaire. Le prévisionnel réactualisé affiche un déficit important, mais doit être affiné avec la partie Haut Niveau et la proposition est d'établir plusieurs hypothèses en fonction des ressources possibles (tenue d'OOCup en juillet/août 2020 ou pas, sachant que la décision sera prise mi-juin pour son maintien fin juillet 2020).

Le Bureau directeur prend note qu'un budget rectificatif sera établi pour le prochain Comité Directeur.

## **10. IOF : renouvellement du « Ethic Panel » lors de la prochaine Assemblée Générale IOF**

Le Président informe le Bureau directeur du renouvellement des membres du « Ethic Panel » prévu lors de la prochaine Assemblée Générale de l'IOF. Sachant qu'il est membre sortant, il informe qu'il souhaite candidater pour un nouveau mandat.

Le Bureau directeur donne son accord et soutient cette candidature.

## **11. Réunion avec Sportident**

Le Président informe le Bureau directeur que le dirigeant de la société Sport Ident a demandé à rencontrer la FFCO. Une date de réunion téléphonique sera proposée par le Président pour une réunion à laquelle participeront également le Secrétaire général et le DTN. Il est prévu d'y évoquer le calendrier de résolution des problèmes techniques rencontrés en 2019, l'éventualité d'un partenariat concernant le haut niveau et le déploiement des solutions sans contact.

Le Bureau directeur en prend note.



## 12. FFCO : contrats de l'encadrement médical/paramédical signés pour 2020

La question de la validité ou non des contrats de l'encadrement médical/paramédical signés pour 2020 suite aux annulations des manifestations sportives et des stages sur lesquels il devait intervenir se pose. Il n'est pas évident qu'il soit possible de les considérer caducs au titre de la force majeure. Une solution proposée par Sandrine TAISSON serait d'étudier la possibilité de leur faire bénéficier du chômage partiel.

Le Bureau directeur prend note qu'elle se prendra contact avec Monsieur GEOFFROY à ce sujet.

## 13. Actions de communication FFCO : vidéos réalisées suite au confinement

Le Président informe le Bureau directeur que trois vidéos ont été réalisées par Jonas FOROT intervenant au pôle France pour la préparation physique en période de confinement. Deux de ces vidéos ont été relayées par la page Facebook de la FFCO qui depuis le début du confinement propose régulièrement des exercices (séance de maintien en forme, simulation, jeux), suite à une suggestion faite par Yann Richard le Président de la Ligue Pays de la Loire

Les trois vidéos ont été mises en ligne sur le site fédéral dans l'espace Ressources de la rubrique Formation (<http://www.ffcoorientation.fr/licencie/formation/espace-ressources/>).

Ces vidéos visent aussi à proposer un cadre de maintien en forme aux jeunes du haut-niveau et elles serviront ultérieurement dans le cadre des formations des éducateurs sportifs.

Le Bureau directeur prend note de la facture qui s'élève 1875 €, imputée sur le budget formation. Par ailleurs Sandrine TAISSON proposera un modèle de convention pour la cession des droits et vérifiera si le paiement de ces droits doit être déclaré à l'AGESSA.

Le Bureau directeur décide également d'attendre octobre pour commander une nouvelle vidéo qui serait utilisée pour la formation.

## 14. Agence du Sport : attribution d'un financement complémentaire

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur de la réception du formulaire CERFA de demande de subvention concernant le financement complémentaire d'un montant de 20 000 € par an, pendant deux ans, pour une aide au fonctionnement dans le cadre de la mise en œuvre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) et auquel la FFCO peut prétendre. Le Bureau directeur prend note que le traitement de ce dossier est en cours et qu'une réunion est prévue le 23/04/2020 avec le Trésorier et le DTN pour compléter ce document.

## 15. Points d'étapes : service civique et CQP animateur

- **Service civique** : Le Bureau directeur prend note que le service civique de 6 mois lié au sport-santé est en place depuis début avril. C'est le DTN qui assure la mission de tuteur.
- **CQP animateur** : Le Bureau directeur prend note du point d'étape du CQP animateur présenté par le DTN.

Fin de réunion à 22h15

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire général  
Jean-Philippe STEFANINI